

ALLAN KARDEC

CONSEILS, REFLEXIONS
ET
MAXIMES

Fragments extraits des douze premières années de la Revue Spirite

Puisque M. de Buffon a pu dire, avec tant de raison : *Le style, c'est l'homme*, pour mieux apprécier Allan Kardec, étudions-le dans son oeuvre, car plus nous serons à même de mieux juger les mérites de ce profond penseur, plus notre respect, notre attachement, grandiront pour lui. Dans ce but, nous croyons devoir reproduire ci-après quelques passages extraits des nombreux articles qu'il publia dans la *Revue Spirite* de 1858 à 1869 ; ils nous rappelleront quelques-uns des principes philosophiques sur lesquels le Maître aimait souvent à revenir. En méditant ses conseils, ses maximes, nous apprendrons à mieux connaître et à mieux aimer le Fondateur de la Philosophie Spirite.

R. S. 1865, page 328 : « Dieu me garde d'avoir la présomption de me croire le seul capable ou plus capable qu'aucun autre, ou seul chargé d'accomplir les desseins de la Providence ; non, cette pensée est loin de moi, Dans ce grand mouvement rénovateur j'ai ma part d'action ; je ne parle que de ce qui me concerne ; mais ce que je puis affirmer sans vaine forfanterie, c'est que, dans le rôle qui m'incombe, ni le courage, ni la persévérance ne me feront défaut. Je n'en ai jamais manqué, mais aujourd'hui que je vois la route s'éclairer d'une merveilleuse clarté, je sens mes forces s'accroître, je n'ai jamais douté ; mais aujourd'hui, grâce aux nouvelles lumières qu'il a plu à Dieu de me donner, je suis certain, et je dis à tous mes frères, avec plus d'assurance que jamais : *Courage et persévérance, car un éclatant succès couronnera vos efforts.* »

R. S. 1867, p. 40 : « Le Spiritisme est-il, comme quelques-uns le pensent, une nouvelle foi aveugle substituée à une autre foi aveugle ; autrement dit un nouvel esclavage de la pensée sous une nouvelle forme ? Pour le croire, il faut en ignorer les premiers éléments. En effet, *le Spiritisme pose en principe qu'avant de croire il faut comprendre ; or, pour comprendre, il faut faire usage de son jugement ;* voilà pourquoi il cherche à se rendre compte de tout avant de rien admettre, à savoir le pourquoi et le comment de chaque chose ; aussi les Spiritistes sont-ils plus sceptiques que beaucoup d'autres à l'endroit des phénomènes qui sortent du cercle des observations habituelles. Il ne repose sur aucune théorie préconçue ou hypothétique, mais sur l'expérience et l'observation des faits ; au lieu de dire : « *Croyez d'abord et vous comprendrez ensuite si vous pouvez* », il dit : « *Comprenez d'abord, et vous croirez ensuite si vous le voulez.* » Il ne s'impose à personne ; il dit à tous : « *Voyez, observez, comparez et venez à nous librement si cela vous convient.* » En parlant ainsi, il se met sur les rangs et court les chances de la concurrence. Si beaucoup vont à lui, c'est qu'il en satisfait beaucoup, mais nul ne l'accepte les yeux fermés. A ceux qui ne l'acceptent pas, il dit : « *Vous êtes libres, et je ne vous en veux pas ; tout ce que je vous demande c'est de me laisser ma liberté, comme je vous laisse la vôtre. Si vous cherchez à m'évincer, par la crainte que je ne vous supplante, c'est que vous n'êtes pas bien sûrs de vous.* »

Le Spiritisme ne cherchant à écarter aucun des concurrents dans la lice ouverte aux idées qui doivent prévaloir dans le monde régénéré, est dans les conditions de la véritable libre pensée ; n'admettant aucune théorie qui ne soit fondée sur l'observation, il, est en même temps dans celles du plus rigoureux positivisme ; il a enfin sur ses adversaires des deux opinions contraires extrêmes, l'avantage de la tolérance. »

A ceux qui veulent voir des phénomènes avant de croire au Spiritisme, Allan Kardec donne ces sages conseils :

R. S. 1861, p. 130 : « Il serait, du reste, bien fâcheux que la propagation de la doctrine fût subordonnée à la publicité de nos séances : quelque nombreux que pût être l'auditoire, il serait toujours fort restreint, imperceptible, comparé à la masse de la population. D'un autre côté nous savons, par expérience, que la vraie conviction ne s'acquiert que par l'étude, la réflexion et une observation soutenue, et non en assistant à une ou deux séances, quelque intéressantes qu'elles soient; et cela est si vrai, que le nombre de ceux qui croient sans avoir rien vu, mais parce qu'ils ont étudié et compris, est immense. Sans doute le désir de voir est très naturel, et nous sommes loin de le blâmer, mais nous voulons que l'on voie dans des conditions profitables. Voilà pourquoi nous disons : *Étudiez d'abord, et vous verrez ensuite, parce que vous comprendrez mieux.*

Si les incrédules réfléchissaient à cette condition, ils y verraient la meilleure garantie de notre bonne foi d'abord, et ensuite de la puissance de la doctrine. Ce que le charlatanisme redoute le plus, c'est d'être compris ; il fascine les yeux et n'est pas assez sot pour s'adresser à l'intelligence qui découvrirait aisément le dessous de carte. *Le Spiritisme*, au contraire, *n'admet pas de confiance aveugle ; il veut voir clair en tout ; il veut que l'on comprenne tout, que l'on se rende compte de tout ;* donc quand nous prescrivons d'étudier et de méditer, c'est appeler le concours de la raison, et prouver que la science spirite ne redoute pas l'examen, puisque avant de croire nous faisons une obligation de comprendre. »

R. S. 1861 p. 377 : « Celui qui a l'intention d'organiser un groupe dans de bonnes conditions doit avant tout s'assurer du concours de quelques adeptes sincères, prenant la doctrine au sérieux et dont le caractère conciliant et bienveillant lui soit connu. Ce noyau formé, ne fût-il que de trois ou quatre personnes, on établira des règles précises, soit pour les admissions, soit pour la tenue des séances et l'ordre des travaux, règles auxquelles les nouveaux arrivants seront tenus de se conformer... La première condition à imposer, si l'on ne veut être à chaque instant distrait par des objections ou des questions oiseuses, c'est donc l'étude préalable. La seconde est une profession de foi catégorique et une adhésion formelle à la doctrine du *Livre des Esprits* et telles autres conditions spéciales qu'on jugera à propos. Ceci est pour les membres titulaires ou dirigeants ; pour les auditeurs, qui viennent généralement pour acquérir un surcroît de connaissances et de convictions, on peut être moins rigoureux ; toutefois, comme il en est qui pourraient causer du trouble par des observations déplacées, il est important de s'assurer de leurs dispositions; il faut surtout, et sans exception, écarter les curieux et quiconque ne serait attiré que par un motif frivole.

L'ordre et la régularité des travaux sont des choses également essentielles. Nous regardons comme éminemment utile d'ouvrir la séance par la lecture de quelques passages du *Livre des Médioms* et du *Livre des Esprits* ; par ce moyen, on aura toujours présents à la mémoire les principes de la science et les moyens d'éviter les écueils que l'on rencontre à chaque pas dans la pratique. L'attention se fixera ainsi sur une foule de points qui échappent souvent à une lecture particulière, et pourront donner lieu à des commentaires et à des discussions instructives auxquelles les Esprits eux-mêmes pourront prendre part... »

R. S. 1861, p. 380 : « ... Tout cela, comme on le voit, est d'une exécution très simple, et sans rouages compliqués ; mais tout dépend du point de départ, c'est-à-dire de la composition des groupes primitifs. S'ils sont formés de bons éléments, ce seront autant de bonnes racines qui donneront de bons rejetons. Si, au contraire, ils sont formés d'éléments hétérogènes et antipathiques, de spirites douteux, s'occupant plus de la forme que du fond, considérant la morale comme la partie accessoire et secondaire, il faut s'attendre à des polémiques irritantes et sans issue, à des froissements de susceptibilités, et, par suite, à des conflits précurseurs de

la désorganisation. Entre vrais spiritistes tels que nous les avons définis, voyant le but essentiel du Spiritisme dans la morale qui est la même pour tous, il y aura toujours abnégation de la personnalité, condescendance et bienveillance, et, par suite, sûreté et stabilité dans les rapports. Voilà pourquoi nous avons tant insisté sur les qualités fondamentales. Les sociétés nombreuses ont leur raison d'être au point de vue de la propagande, mais pour les études sérieuses et suivies, il est préférable d'en faire l'objet des groupes intimes. »

R. S. 1861, p. 347 : «Du reste, quelle que soit la nature de la réunion, qu'elle soit nombreuse ou non, les conditions qu'elle doit remplir pour atteindre le but sont les mêmes ; c'est à cela qu'il faut apporter tous ses soins et ceux qui les rempliront seront forts, parce qu'ils auront nécessairement l'appui des bons Esprits. Ces conditions sont tracées dans le *Livre des Médiûms* n° 341.

Un travers assez fréquent chez quelques nouveaux adeptes, c'est de se croire passés maîtres après quelques mois d'étude. *Le Spiritisme est une science immense*, comme vous le savez, et dont l'expérience ne peut s'acquérir qu'avec le temps, en cela comme en toutes choses. Il y a dans cette prétention de n'avoir plus besoin des conseils d'autrui et de se croire au-dessus de tous, une preuve d'insuffisance, puisqu'on manque à l'un des premiers préceptes de la Doctrine : la modestie et l'humilité. Quand les mauvais Esprits rencontrent de semblables dispositions dans un individu, ils ne manquent pas de les surexciter et de les entretenir, en lui persuadant qu'il possède seul la vérité. C'est un des écueils que l'on peut rencontrer, et contre lequel j'ai cru devoir vous prémunir, en ajoutant *qu'il ne suffit pas plus de se dire spiritiste que de se dire chrétien : il faut le prouver par la pratique.* »

R. S. 1865 p. 376 : «Le Spiritisme, ayant pour but l'amélioration des hommes, ne vient point chercher ceux qui sont parfaits, mais ceux qui s'efforcent de le devenir en mettant en pratique l'enseignement des Esprits. Le vrai spiritiste n'est pas celui qui est arrivé au but, mais celui qui veut sérieusement l'atteindre. Quels que soient donc ses antécédents, il est bon spiritiste dès lors qu'il reconnaît ses imperfections et qu'il est sincère et persévérant dans son désir de s'amender. Le Spiritisme est pour lui une véritable régénération, car il rompt avec son passé ; indulgent pour les autres comme il voudrait qu'on le fût pour lui, il ne sortira de sa bouche aucune parole malveillante ni blessante pour personne. Celui qui dans une réunion s'écarterait des convenances prouverait non seulement un défaut de savoir-vivre et d'urbanité, mais un manque de charité ; celui qui se froisserait de la contradiction et prétendrait imposer sa personne ou ses idées, ferait preuve d'orgueil ; or, ni l'un ni l'autre ne serait dans la voie du vrai Spiritisme, c'est-à-dire du Spiritisme chrétien. Celui qui croit avoir une opinion plus juste que les autres la fera mieux accepter par la douceur et la persuasion ; l'aigreur serait de sa part un très mauvais calcul. »

R. S. 1865, p. 92 : «Le Spiritisme n'est pas seulement dans la croyance à la manifestation des Esprits. Le tort de ceux qui le condamnent est de croire qu'il ne consiste qu'en la production de phénomènes étranges, et cela parce que, ne s'étant pas donné la peine de l'étudier, ils n'en voient que la surface. Ces phénomènes sont étranges pour ceux qui n'en connaissent pas la cause, mais quiconque les approfondit, n'y voit que les effets d'une loi, d'une force de la nature que l'on ne connaissait pas, et qui, par cela même, ne sont ni merveilleux, ni surnaturels. Ces phénomènes prouvent l'existence des Esprits, qui ne sont autres que les âmes de ceux qui ont vécu, prouvent, par conséquent, l'existence de l'âme, sa survivance au corps, la vie future avec toutes ses conséquences morales. La foi en l'avenir, se trouvant appuyée sur des preuves matérielles, devient inébranlable, et triomphe de l'incrédulité. Voilà pourquoi, lorsque le Spiritisme sera devenu la croyance de tous, il n'y aura plus ni incrédules, ni matérialistes, ni athées. Sa mission est de combattre l'incrédulité, le doute, l'indifférence ; il

ne s'adresse donc pas à ceux qui ont une foi, et à qui cette foi suffit, mais à ceux qui ne croient à rien, ou qui doutent. Il ne dit à personne de quitter sa religion; il respecte toutes les croyances quand elles sont sincères. La liberté de conscience est à ses yeux un droit sacré ; S'il ne la respectait pas, il manquerait à son premier principe qui est la charité. Neutre entre tous les cultes, il sera le lien qui les réunira sous un même drapeau, celui de la fraternité universelle; un jour ils se tendront la main, au lieu de se jeter l'anathème.

Les phénomènes, loin d'être la partie essentielle du Spiritisme, n'en sont que l'accessoire, un moyen suscité par Dieu pour vaincre l'incrédulité qui envahit la société : il est surtout dans l'application de ses principes moraux. C'est à cela qu'on reconnaît les Spiritistes sincères. Les exemples de réforme morale provoqués par le Spiritisme sont déjà assez nombreux pour qu'on puisse juger des résultats qu'il produira avec le temps. Il faut que sa puissance moralisatrice soit bien grande pour triompher des habitudes invétérées par l'âge, et de la légèreté de la jeunesse. L'effet moralisateur du Spiritisme a donc pour cause première le phénomène des manifestations qui a donné la foi ; si ces phénomènes étaient une illusion, ainsi que le prétendent les incrédules, il faudrait bénir une illusion qui donne à l'homme la force de vaincre ses mauvais penchants. »

R. S. 1864, p. 141 : « La force du Spiritisme ne réside pas dans l'opinion d'un homme ni d'un Esprit; elle est dans l'universalité de l'enseignement donné par ces derniers ; le contrôle universel, comme le suffrage universel, tranchera dans l'avenir toutes les questions litigieuses ; il fondera l'unité de la doctrine bien mieux qu'un concile d'hommes. Ce principe, soyez en certains, messieurs, fera son chemin, comme celui de : *Hors la charité pas de salut*, parce qu'il est fondé sur la plus rigoureuse logique et l'abdication de la personnalité. Il ne pourra contrarier que les adversaires du Spiritisme, et ceux qui n'ont foi qu'en leurs lumières personnelles. »

R. S. 1864, p. 235 : « Le Spiritisme est une foi intime ; il est dans le cœur et non dans les actes extérieurs, il n'en prescrit aucun qui soit de nature à scandaliser ceux qui ne partagent pas cette croyance, il recommande de s'en abstenir par esprit de charité et de tolérance. »

R. S. 1864, p. 100 : « Si la doctrine spirite était une conception purement humaine, elle n'aurait pour garant que les lumières de celui qui l'aurait conçue ; or, personne ici-bas ne saurait avoir la prétention fondée de posséder à lui seul la vérité absolue. Si les Esprits qui l'ont révélée se fussent manifestés à un seul homme, rien n'en garantirait l'origine, car il faudrait croire sur parole celui qui dirait avoir reçu leur enseignement. En admettant de sa part une parfaite sincérité, tout au plus pourrait-il convaincre les personnes de son entourage : il pourrait avoir des sectaires, mais il ne parviendrait jamais à rallier tout le monde. Dieu a voulu que la nouvelle révélation arrivât aux hommes par une voie plus rapide et plus authentique ; c'est pourquoi il a chargé les Esprits d'aller la porter d'un pôle à l'autre, en se manifestant partout, sans donner à personne le privilège exclusif d'entendre leur parole... »

R. S. 1864, p. 101 : « On sait que les Esprits, par suite de la différence qui existe dans leurs capacités, sont loin d'être individuellement en possession de toute la vérité ; qu'il n'est pas donné à tous de pénétrer certains mystères ; que leur savoir est proportionné à leur épuration; que les esprits vulgaires n'en savent pas plus que les hommes, et même moins que certains hommes; qu'il y a parmi eux, comme parmi ces derniers, des présomptueux et des faux savants qui croient savoir ce qu'ils ne savent pas ; des systématiques qui prennent leurs idées pour la vérité... arbitres de la vérité. En pareil cas, que font les hommes qui n'ont pas en eux-mêmes une confiance absolue ? Ils prennent l'avis du plus grand nombre, et l'opinion de la

majorité est leur guide. Ainsi doit-il en être l'égard de l'enseignement des Esprits qui nous en fournissent eux-mêmes les moyens.

La concordance dans l'enseignement des Esprits est donc le meilleur contrôle mais il faut qu'elle ait lieu dans certaines conditions. La moins sûre de toutes, c'est lorsqu'un médium interroge lui-même plusieurs Esprits sur un point douteux ; il est bien évident que s'il est sous l'empire d'une obsession, et s'il a affaire à un Esprit trompeur, cet Esprit peut lui dire la même chose sous des noms différents. Il n'y a pas non plus une garantie suffisante dans la conformité qu'on peut obtenir par les médiums d'un seul centre, parce qu'ils peuvent subir la même influence. *La seule garantie sérieuse est dans la concordance qui existe entre les révélations faites spontanément par l'entremise d'un grand nombre de médiums étrangers les uns aux autres et dans diverses contrées.* On conçoit qu'il ne s'agit point ici de communications relatives à des intérêts secondaires, mais de ce qui se rattache aux principes mêmes de la doctrine...

Le premier contrôle est sans contredit celui de la raison, auquel il faut soumettre, sans exception, tout ce qui vient des Esprits ; toute théorie en contradiction manifeste avec le bon sens, avec une logique rigoureuse, et avec les données positives que l'on possède, de quelque nom respectable qu'elle soit signée, doit être rejetée. Mais ce contrôle est incomplet dans beaucoup de cas, par suite de l'insuffisance des lumières de certaines personnes et de la tendance de beaucoup à prendre leur propre jugement pour unique arbitre de la vérité. La seule garantie sérieuse est dans la concordance qui existe entre les révélations faites spontanément par l'entremise d'un grand nombre de médiums étrangers les uns aux autres et dans diverses contrées.

Telle est la base sur laquelle nous nous appuyons quand nous formulons un principe de la doctrine; ce n'est pas parce qu'il est selon nos idées que nous le donnons comme vrai ; nous ne nous posons nullement en arbitre supérieur de la vérité, et nous ne disons à personne : Croyez telle chose, parce que nous le disons. Notre opinion n'est à nos yeux qu'une opinion personnelle qui peut être juste ou fautive, parce que nous ne sommes pas plus infallibles qu'un autre. Ce n'est pas non plus parce *qu'un principe nous est enseigné qu'il est pour nous la vérité*, mais parce qu'il a reçu la sanction de la concordance. »

R. S. 1864, p. 103 : « Ce contrôle universel est une garantie pour l'unité future du Spiritisme, et annulera toutes les théories contradictoires. C'est là que dans l'avenir, on cherchera le critérium de la vérité. Ce qui a fait le succès de la doctrine formulée dans le *Livre des Esprits* et dans le *Livre des Médiums*, c'est que partout chacun a pu recevoir directement des Esprits la confirmation de ce qu'ils renferment. Si, de toutes parts, les Esprits fussent venus les contredire, ces livres auraient depuis longtemps subi le sort de toutes les conceptions fantastiques. L'appui même de la presse ne les eût pas sauvés du naufrage, tandis que, privés de cet appui, ils n'en ont pas moins fait un chemin rapide parce qu'ils ont eu celui des bons Esprits dont le bon vouloir a compensé, et au-delà, le mauvais vouloir des hommes. Ainsi en sera-t-il de toutes les idées émanant des Esprits ou des hommes, qui ne pourraient supporter l'épreuve de ce contrôle, dont personne ne peut contester la puissance. »

R. S. 1859, p. 176 : « Les Esprits sont ce qu'ils sont, et nous ne pouvons changer l'ordre des choses; n'étant pas tous parfaits, *nous n'acceptons leurs paroles que sous bénéfice d'inventaire et non avec la crédulité des enfants* ; nous jugeons, nous comparons, nous tirons des conséquences de nos observations, et leurs erreurs mêmes sont pour nous des enseignements, parce que nous ne faisons pas abnégation de notre discernement.

Ces observations s'appliquent également à toutes les théories scientifiques que peuvent donner les Esprits. Il serait trop commode de n'avoir qu'à les interroger pour trouver la science toute faite, et pour posséder tous les secrets de l'industrie : nous n'acquérons la

science qu'au prix du travail et des recherches ; leur mission n'est pas de nous affranchir de cette obligation. Nous savons d'ailleurs que, non seulement tous ne savent pas tout, mais qu'il y a parmi eux de faux savants comme parmi nous, qui croient savoir ce qu'ils ne savent pas, et parlent de ce qu'ils ignorent avec l'aplomb le plus imperturbable. Un Esprit pourrait donc dire que c'est le soleil qui tourne et non la terre, et sa théorie n'en serait pas plus vraie, parce qu'elle viendrait d'un Esprit. Que ceux qui nous supposent une crédulité si puérile, sachent donc que nous tenons toute opinion exprimée par un Esprit pour une opinion individuelle ; que nous ne l'acceptons qu'après l'avoir soumise au contrôle de la logique et des moyens d'investigation que nous fournit la science spirite elle-même. »

R. S. 1859, p. 178 : « Nos études nous apprennent que le monde invisible qui nous entoure réagit constamment sur le monde visible ; elles nous le montrent comme une des puissances de la nature ; connaître les effets de cette puissance occulte qui nous domine et nous subjugue à notre insu, n'est-ce pas avoir la clef de plus d'un problème, l'explication d'une foule de faits qui passent inaperçus ? Si ces effets peuvent être funestes, connaître la cause du mal, n'est-ce pas avoir le moyen de s'en préserver, comme la connaissance des propriétés de l'électricité nous a donné le moyen d'atténuer les effets désastreux de la foudre ? Si nous succombons alors, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes, car nous n'aurons pas l'ignorance pour excuse. Le danger est dans l'empire que les mauvais esprits prennent sur les individus, et cet empire n'est pas seulement funeste au point de vue des intérêts de la vie matérielle. L'expérience nous apprend que ce n'est jamais impunément qu'on s'abandonne à leur domination ; car leurs intentions ne peuvent jamais être bonnes. Une de leurs tactiques pour arriver à leurs fins, c'est la désunion, parce qu'ils savent très bien qu'ils auront bon marché de celui qui est privé d'appui ; aussi leur premier soin, quand ils veulent s'emparer de quelqu'un, est-il toujours de lui inspirer la défiance et de l'éloignement pour quiconque peut les démasquer en l'éclairant par des conseils salutaires ; une fois maîtres du terrain, ils peuvent à leur gré le fasciner par de séduisantes promesses, le subjuguier en flattant ses inclinations, profitant pour cela de tous les côtés faibles qu'ils rencontrent, pour mieux lui faire sentir ensuite l'amertume des déceptions, le frapper dans ses affections, l'humilier dans son orgueil, et souvent ne l'élever un instant que pour le précipiter de plus haut. »

Pour se prémunir contre de tels dangers Allan Kardec nous donne le sage conseil suivant:

R. S. 1859, p. 180 : « Je dirai d'abord que, d'après leur conseil - le conseil de ses Guides - *je n'accepte jamais rien sans examen et sans contrôle* ; je n'adopte une idée que si elle me paraît rationnelle, logique, si elle est d'accord avec les faits et les observations, si rien de sérieux ne vient la contredire. Mais mon jugement ne saurait être un critérium infaillible ; l'assentiment que j'ai rencontré chez une foule de gens plus éclairés que moi, m'est une première garantie ; j'en trouve une autre non moins prépondérante dans le caractère des communications qui m'ont été faites depuis que je m'occupe de Spiritisme, jamais, je puis le dire, il ne s'y est glissé un seul de ces mots, un seul de ces signes par lesquels se trahissent toujours les Esprits inférieurs, même les plus astucieux ; jamais de domination ; jamais de conseils équivoques ou contraires à la charité et à la bienveillance, jamais de prescriptions ridicules ; loin de là, je n'ai trouvé en eux que des pensées grandes, nobles, sublimes, exemptes de petitesse et de mesquinerie ; en un mot, leurs rapports avec moi, dans les plus petites, comme dans les plus grandes choses, ont toujours été tels que si c'eût été un homme qui m'eût parlé, je l'aurais tenu pour le meilleur, le plus sage, le plus prudent, le plus moral et le plus éclairé. Voilà, messieurs, les motifs de ma confiance, corroborée par l'identité d'enseignement donné à une foule d'autres personnes avant et depuis la publication de mes ouvrages... »

R. S. 1859, p. 182 : « On peut différer d'opinion sur des points de la science sans se mordre et se jeter la pierre ; il est même très peu digne et très peu scientifique de le faire. Cherchez de votre côté comme nous cherchons du nôtre ; l'avenir donnera raison à qui de droit. *Si nous nous trompons, nous n'aurons pas le sot amour-propre de nous entêter dans des idées fausses* ; mais il est des principes sur lesquels on est certain de ne pas se tromper : c'est l'amour du bien, l'abnégation, l'abjuration de tout sentiment d'envie et de jalousie ; ces principes sont les nôtres, et avec ces principes on peut toujours sympathiser sans se compromettre ; c'est le lien qui doit unir tous les hommes de bien, quelle que soit la divergence de leurs opinions : l'égoïsme seul met entre eux une barrière infranchissable. »

R. S. 1859, p. 183 : « Quoi qu'il arrive, ma vie est consacrée à l'œuvre que nous avons entreprise, et je serai heureux si mes efforts peuvent aider à la faire entrer dans la voie sérieuse qui est son essence, la seule qui puisse assurer son avenir. *Le but du Spiritisme est de rendre meilleurs ceux qui le comprennent* ; tâchons de donner le bon exemple et de montrer que, pour nous, la doctrine n'est pas lettre morte; en un mot *soyons dignes des bons Esprits, si nous voulons que Les bons Esprits nous assistent*. Le bien est une cuirasse contre laquelle viendront toujours se briser les armes de la malveillance. »

R. S. 1865, p. 66 : « Les idées de l'homme sont en raison de ce qu'il sait ; comme toutes les découvertes importantes, celle de la constitution des mondes a dû leur donner un autre cours. Sous l'empire de ces nouvelles connaissances, les croyances ont dû se modifier : *le ciel a été déplacé* ; la région des étoiles étant sans limites ne peut plus lui en servir. *Où est-il ?* Devant cette question, toutes les religions restent muettes. Le Spiritisme vient la résoudre en démontrant la véritable destinée de l'homme. La nature de ce dernier, et les attributs de Dieu étant pris pour point de départ, on arrive à la conclusion.

L'homme est composé du corps et de l'Esprit; l'Esprit est l'être principal, l'être de raison, l'être intelligent ; le corps est l'enveloppe matérielle que revêt temporairement l'Esprit pour l'accomplissement de sa mission sur la terre et l'exécution du travail nécessaire à son avancement. Le corps usé se détruit, et l'Esprit survit à sa destruction. Sans l'Esprit, le corps n'est qu'une matière inerte, comme un instrument privé du bras qui le fait agir ; dans le corps, l'Esprit est tout : la vie et l'intelligence. En quittant le corps, il rentre dans le monde spirituel d'où il était sorti pour s'incarner.

Il y a donc le *monde corporel* composé des Esprits incarnés et le *monde spirituel* formé des Esprits désincarnés. Les Esprits sont créés simples et ignorants, mais avec l'aptitude à tout acquérir et à progresser en vertu de leur libre arbitre. Par le progrès, ils acquièrent de nouvelles connaissances, de nouvelles facultés, de nouvelles perceptions, et, par suite, de nouvelles jouissances inconnues aux Esprits inférieurs ; ils voient, entendent, sentent et comprennent ce que les Esprits arriérés ne peuvent ni voir, ni entendre, ni sentir, ni comprendre. Le bonheur est en raison du progrès accompli ; de sorte que, de deux Esprits, l'un peut n'être pas aussi heureux que l'autre, uniquement parce qu'il n'est pas aussi avancé intellectuellement : et moralement, sans qu'ils aient besoin d'être chacun dans un lieu distinct. Quoique étant à côté l'un de l'autre, l'un peut être dans les ténèbres, tandis que tout est resplendissant autour de l'autre, absolument comme pour un aveugle et un voyant qui se donnent la main ; l'un perçoit la lumière qui ne fait aucune impression sur son voisin. Le bonheur des Esprits étant inhérent aux qualités qu'ils possèdent, ils le puisent partout où ils se trouvent, à la surface de la terre, au milieu des incarnés ou dans l'espace. »

R. S. 1865, p. 37 : « La doctrine spirite change entièrement la manière d'envisager l'avenir. La vie future n'est plus une hypothèse, mais une réalité ; l'état des âmes après la mort n'est plus un système, mais un résultat d'observation. Le voile est levé, le monde invisible nous

apparaît dans toute sa réalité pratique ; ce ne sont pas les hommes qui l'ont découvert par l'effort d'une conception ingénieuse, ce sont les habitants mêmes de ce monde qui viennent nous décrire leur situation, nous les y voyons à tous les degrés de l'échelle spirituelle, dans toutes les phases du bonheur ou du malheur; nous assistons à toutes les péripéties de la vie d'outre-tombe. Là est pour les Spiritistes la cause du calme avec lequel ils envisagent la mort, de la sérénité de leurs derniers instants sur la terre. Ce qui les soutient, ce n'est pas seulement l'espérance, c'est la certitude ; ils savent que la vie future n'est que la continuation de la vie présente dans de meilleures conditions, et ils attendent avec la même confiance qu'ils attendent le lever du soleil après une nuit d'orage. Les motifs de cette confiance sont dans les faits dont ils sont témoins, et dans l'accord de ces faits avec la logique, la justice et la bonté de Dieu, et les aspirations intimes de l'homme. »

R. S. 1865 p. 41 : « Le Spiritisme ne s'écartera pas de la vérité, et n'aura rien à redouter des opinions contradictoires, tant que sa théorie scientifique et sa doctrine morale seront une déduction des faits scrupuleusement et consciencieusement observés, sans préjugés ni systèmes préconçus. C'est devant une observation plus complète que toutes les théories prématurées et hasardées, écloses à l'origine des phénomènes spiritistes modernes, sont tombées, et sont venues se fondre dans l'imposante unité qui existe aujourd'hui, et contre laquelle ne se roidissent plus que de rares individualités qui diminuent tous les jours. Les lacunes que la théorie actuelle peut encore renfermer se combleront de la même manière. *Le Spiritisme est loin d'avoir dit son dernier mot, quant à ses conséquences, mais il est inébranlable dans cette base, parce que cette base est assise sur des faits.*

Que les Spiritistes soient donc sans crainte : l'avenir est à eux ; qu'ils laissent leurs adversaires se débattre sous l'étreinte de la vérité qui les offusque, car toute dénégation est impuissante contre l'évidence qui triomphe inévitablement par la force des choses. C'est une question de temps, et dans ce siècle-ci le temps marche à pas de géant sous l'impulsion du progrès. »

R. S. 1868, p. 209 : « Le Spiritisme, par sa nature et ses principes, est essentiellement paisible ; c'est une idée qui s'infiltré sans bruit, et si elle trouve de nombreux adhérents, c'est qu'elle plaît; il n'a jamais fait ni déclamations, ni réclames, ni mises en scène quelconques ; fort des lois naturelles sur lesquelles il s'appuie, se voyant grandir sans efforts ni secousses, il ne va au-devant de personne ; il ne violente aucune conscience ; il dit ce qui est, et il attend qu'on vienne à lui. Tout le bruit qui s'est fait autour de lui est l'œuvre de ses adversaires ; on l'a attaqué, il a dû se défendre, mais il l'a toujours fait avec calme, modération et par le seul raisonnement; jamais il ne s'est départi de la dignité qui est le propre de toute cause ayant la conscience de sa force morale ; jamais il n'a usé de représailles en rendant injures pour injures, mauvais procédés pour mauvais procédés. Ce n'est pas là, on en conviendra, le caractère ordinaire des partis remuants par nature, fomentant l'agitation, et à qui tout est bon pour arriver à leurs fins ; mais puisqu'on lui donne ce nom - de parti - il l'accepte, certain qu'il ne le déshonorerait par aucun excès ; car il répudierait quiconque s'en prévaudrait pour susciter le moindre trouble.

Le Spiritisme poursuivait donc sa route sans provoquer aucune manifestation publique, tout en profitant de la publicité que lui donnaient ses adversaires ; plus leur critique était railleuse, acerbe, virulente, plus elle excitait la curiosité de ceux qui ne le connaissaient pas, et qui, pour savoir à quoi s'en tenir sur cette soi-disant nouvelle excentricité, allaient tout simplement se renseigner à la source, c'est-à-dire dans les ouvrages spéciaux; on l'étudiait et l'on trouvait tout autre chose que ce qu'on en avait entendu dire. C'est un fait notoire que les déclamations furibondes, les anathèmes et les persécutions ont puissamment aidé à sa propagation, parce que, au lieu d'en détourner, elles en ont provoqué l'examen, ne fût-ce que par l'attrait du fruit défendu. Les masses ont leur logique ; elles se disent que si une chose n'était rien on n'en

parlerait pas, et elles en mesurent l'importance précisément à la violence des attaques dont elle est l'objet et à l'effroi qu'elle cause à ses antagonistes. »

P, S. 1866, p. 114 : « En inscrivant au frontispice du Spiritisme la loi suprême du Christ, nous avons ouvert la voie du *Spiritisme chrétien* ; nous sommes donc fondés à en développer les principes, ainsi que les caractères du vrai Spirite à ce point de vue. Que d'autres puissent mieux faire que nous, nous n'allons pas à l'encontre, car nous n'avons jamais dit : "Hors de nous point de vérité". Nos instructions sont donc pour ceux qui les trouvent bonnes elles sont acceptées librement et sans contrainte nous traçons une route, la suit qui veut ; nous donnons des conseils à ceux qui nous en demandent, et non à ceux qui croient pouvoir s'en passer; nous n'imposons rien à personne, nous n'avons pas qualité pour cela.

Quant à la suprématie, elle est toute morale, et dans l'adhésion de ceux qui partagent notre manière de voir, nous ne sommes investis, même pour ceux-là, d'aucun pouvoir officiel, nous n'avons sollicité ni revendiqué aucun privilège ; nous ne nous sommes décerné aucun titre, et le seul que nous prenions avec les partisans de nos idées est celui de frère en croyance ; s'ils nous considèrent comme leur chef, c'est par suite de la position que nous donnent nos travaux et non en vertu d'une décision quelconque. Notre position est celle que chacun pouvait prendre avant nous ; notre droit, celui qu'a tout le monde de travailler comme il l'entend et de courir la chance du jugement public. »

R. S. 1866, p. 299 : « Il ne dit point : *Hors le Spiritisme point de salut*, mais avec le Christ : *Hors la charité point de salut*, principe d'union, de tolérance, qui ralliera les hommes dans un commun sentiment de fraternité, au lieu de les diviser en sectes ennemies. Par cet autre principe : *Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison, face à face, à tous les âges de l'humanité*, il détruit l'empire de la foi aveugle qui annihile la raison, de l'obéissance passive qui abrutit; il émancipe l'intelligence de l'homme et relève son moral »

R. S. 1868, p. 377 : « Ajoutons que la tolérance, conséquence de la charité, qui est la base de la morale spirite, lui fait un devoir de respecter toutes les croyances. Voulant être acceptée librement par conviction et non par contrainte, proclamant la liberté de conscience comme un droit naturel imprescriptible, elle dit : *Si j'ai raison, les autres finiront par penser comme moi; si j'ai tort, je finirai par penser comme les autres*. En vertu de ces principes, ne jetant la pierre à personne, elle ne donnera aucun prétexte à représailles, et laissera aux dissidents toute la responsabilité de leurs paroles et de leurs actes. »

Les amis maladroits

R. S. 1863, p. 74 : « Toutefois, si rien ne peut arrêter la marche générale du Spiritisme, il est des circonstances qui peuvent y apporter des entraves partielles, comme un petit barrage peut ralentir le cours d'un fleuve sans l'empêcher de couler. De ce nombre sont les démarches inconsidérées de certains adeptes plus zélés que prudents, qui ne calculent pas assez la portée de leurs actes ou de leurs paroles ; par-là ils produisent sur les personnes non encore initiées à la doctrine une impression défavorable bien plus propre à les éloigner que les diatribes des adversaires. Le Spiritisme est sans doute très répandu, mais il le serait encore plus si tous les adeptes avaient toujours écouté les conseils de la prudence, et su se tenir dans une sage réserve. Il faut sans doute leur tenir compte de l'intention, mais il est certain que plus d'un a justifié le proverbe : *Mieux vaut un ennemi avoué qu'un ami maladroit*. Le pire de cela, c'est de fournir des armes aux adversaires qui savent habilement exploiter une maladresse. Nous ne saurions donc trop recommander aux Spirites de réfléchir mûrement avant d'agir; en pareil cas la prudence commande de ne pas s'en rapporter à son opinion personnelle. Aujourd'hui que de tous côtés se forment des groupes ou des sociétés, rien n'est plus simple que de se

concerter avant d'agir. Le vrai Spirite, n'ayant en vue que le bien de la chose, sait faire abnégation d'amour-propre ; croire à sa propre infaillibilité, refuser de se rendre à l'avis de la majorité et persister dans une voie qu'on démontre mauvaise et compromettante, n'est pas le fait d'un vrai Spirite ; ce serait faire preuve d'orgueil si ce n'était le fait d'une obsession. »

Allan Kardec ne cesse de nous mettre en garde contre les communications de certaines catégories d'esprits et nous recommande à chaque instant de toujours passer toutes leurs dictées au creuset de la conscience et de la raison.

R. S. 1863, p. 75 : « Ces faux savants parlent de tout, échafaudent des systèmes, créent des utopies, ou dictent les choses les plus excentriques, et sont heureux de trouver des interprètes complaisants et crédules qui acceptent leurs élucubrations les yeux fermés. Ces sortes de publications ont de très graves inconvénients, car le médium, abusé lui-même, séduit le plus souvent par un nom apocryphe, les donne comme des choses sérieuses dont la critique s'empare avec empressement pour désigner le Spiritisme, tandis qu'avec moins de présomption, il eût suffi de prendre conseil de ses collègues pour être éclairé. Il est assez rare que, dans ce cas, le médium ne cède pas à l'injonction d'un Esprit qui veut, hélas ! Comme certains hommes, à toute force être imprimé ; avec plus d'expérience, il saurait que *Les Esprits vraiment supérieurs conseillent, mais ne s'imposent ni ne flattent jamais* et que toute prescription impérieuse est un signe suspect. »

R. S. 1863, p. 159 : « On ne saurait donc, en fait de publicité, apporter trop de circonspection, ni calculer avec trop de soin l'effet qui peut être produit sur le lecteur. En résumé, c'est une grave erreur de se croire obligé de publier tout ce que dictent les Esprits, puisque s'il y en a de bons et d'éclairés, il y en a de mauvais et d'ignorants ; il importe de faire un choix très rigoureux de leurs communications et d'élaguer tout ce qui est inutile, insignifiant, faux ou de nature à produire une mauvaise impression. *Il faut semer sans doute, mais semer de bonnes graines et en temps opportun.*

C'est dans ces sortes de travaux médiumniques que nous avons remarqué le plus de signes d'obsession, dont un des plus fréquents est l'injonction de la part de l'esprit de les faire imprimer, et plus d'un pense à tort que cette recommandation suffit pour trouver un éditeur empressé de s'en charger. »

R. S. 1863, p. 158 : « Dans toutes les oeuvres médiumniques, il convient d'abord d'écarter tout ce qui étant d'intérêt privé n'intéresse que celui que cela concerne ; puis tout ce qui est vulgaire par le style et les pensées, ou puéril par le sujet ; une chose peut être excellente en elle-même, très bonne pour en faire son instruction personnelle, mais ce qui doit arriver au public exige des conditions spéciales ; malheureusement l'homme est enclin à se figurer que tout ce qui lui plaît doit plaire aux autres ; le plus habile peut se tromper, le tout est de se tromper le moins possible. Il est des Esprits qui se plaisent à entretenir cette illusion chez certains médiums : c'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à ces derniers de ne point s'en rapporter à leur propre jugement, et c'est en cela que les groupes sont utiles, par la multiplicité des avis qu'ils permettent de recueillir; celui qui, dans ce cas, récuserait l'opinion de la majorité, se croyant plus de lumières que tous, prouverait surabondamment la mauvaise influence sous laquelle il se trouve. »

R. S. 1864, p. 323 : « C'est un fait constant que le Spiritisme est plus entravé par ceux qui le comprennent mal que par ceux qui ne le comprennent pas du tout, et même par ses ennemis déclarés ; et il est à remarquer que ceux qui le comprennent mal ont généralement la prétention de le comprendre mieux que les autres ; il n'est pas rare de voir des novices prétendre, au bout de quelques mois, en remontrer à ceux qui ont pour eux l'expérience

acquise par des études sérieuses. Cette prétention, qui trahit l'orgueil, est elle-même une preuve évidente de l'ignorance des vrais principes de la doctrine.

A un amateur, trop crédule, et qui se croyant leurré, par un médium salarié, demandait à Allan Kardec de le faire poursuivre par la justice des hommes, en attendant qu'il soit châtié par celle de Dieu, le Maître répond :

R. S. 1865, p. 88 : « Je regrette que vous ayez pu penser que je servirais en quoi que ce soit vos désirs vindicatifs, en faisant des démarches pour livrer les coupables à la justice. C'était vous méprendre singulièrement sur mon rôle, mon caractère et mon intelligence des véritables intérêts du Spiritisme. Si vous êtes réellement, comme vous le dites, mon frère en Dieu, croyez-moi, implorez sa clémence et non sa colère ; car celui qui appelle cette colère sur autrui, court le risque de la faire tomber sur lui-même. »

R. S. 1869, p. 354 : « Ces phénomènes, mis à la mode par l'attrait de la curiosité, devenus un engouement, ont tenté la cupidité des gens à l'affût de ce qui est nouveau, dans l'espoir d'y trouver une porte ouverte. Les manifestations semblaient une matière merveilleusement exploitable, et plus d'un songea à s'en faire un auxiliaire de son industrie ; d'autres y virent une variante de l'art de la divination, un moyen peut-être plus sûr que la cartomancie, la chiromancie, le marc de café, etc., pour connaître l'avenir et découvrir les choses cachées, car, selon l'opinion d'alors, les Esprits devaient tout savoir.

Dès que ces gens-là virent que la spéculation glissait dans leurs mains et tournait à la mystification, que les Esprits ne venaient pas les aider à faire fortune, leur donner de bons numéros à la loterie, leur dire la bonne aventure vraie, leur faire découvrir des trésors ou recueillir des héritages, leur donner quelque bonne invention fructueuse et brevetable, suppléer à leur ignorance et les dispenser de tout travail intellectuel et matériel, les Esprits n'étaient bons à rien, leurs manifestations n'étaient que des illusions. Autant ils avaient prôné le Spiritisme tant qu'ils ont eu l'espoir d'en tirer un profit quelconque, autant ils le dénigrèrent quand vint le désappointement. Plus d'un critique qui le bafoue le porterait aux nues s'il lui avait fait découvrir un oncle d'Amérique ou gagner à la Bourse.»

R. S. 1866, p. 78 : « Nous dirons d'abord que le Spiritisme ne peut être responsable des individus qui prennent indûment la qualité de médium, pas plus que la science véritable n'est responsable des escamoteurs qui se disent physiciens. Un charlatan peut donc dire qu'il opère à l'aide des Esprits, comme un prestidigitateur dit qu'il opère à l'aide de la psychique ; c'est un moyen comme un autre de jeter de la poudre aux yeux ; tant pis pour ceux qui s'y laissent prendre. En second lieu, le Spiritisme, condamnant l'exploitation de la médiumnité, comme contraire aux principes de la doctrine au point de vue moral, et démontrant qu'elle ne doit, ni ne peut être un métier ni une profession ; tout médium qui ne tire de sa faculté aucun *profit direct* ou *indirect*, *ostensible* ou *dissimulé*, écarte, par cela même, jusqu'à la suspicion d'escroquerie ou de charlatanisme ; dès lors qu'il n'est sollicité par aucun intérêt matériel, la jonglerie serait sans but. Le médium qui comprend ce qu'il y a de grave et de saint dans un don de cette nature, croirait le profaner en le faisant servir à des choses mondaines pour lui et pour les autres, ou s'il en faisait un objet d'amusement et de curiosité ; il respecte les Esprits comme il voudrait qu'on le respectât lui-même quand il sera Esprit, et ne les met pas en parade. Il sait en outre que la médiumnité ne peut être un moyen de divination ; qu'elle ne peut faire découvrir des trésors, des héritages, ni faciliter la réussite dans les chances aléatoires, et ne se fera jamais diseur de bonne aventure, ni pour de l'argent ni pour rien ; donc il n'aura jamais de démêlés avec la justice. Quant à la médiumnité guérissante, elle existe, cela est certain ; mais elle est subordonnée à des conditions restrictives qui excluent la possibilité de tenir bureau ouvert de consultations, sans suspicion de charlatanisme, c'est une

oeuvre de dévouement et de sacrifice, et non de spéculation. Exercée avec désintéressement, prudence et discernement, et renfermée dans les limites tracées par la doctrine, elle ne peut tomber sous le coup de la loi.

En résumé, le médium selon les vues de la Providence et le Spiritisme, qu'il soit artisan ou prince, car il y en a dans les palais et dans les chaumières, a reçu un mandat qu'il accomplit religieusement et avec dignité ; il ne voit dans sa faculté qu'un moyen de glorifier Dieu et de servir son prochain, et non un instrument pour servir ses intérêts ou satisfaire sa vanité ; il se fait estimer et respecter par sa simplicité, sa modestie et son abnégation, ce qui n'est pas le fait de ceux qui cherchent à s'en faire un marchepied.»

R. S. 1867, p. 300 : « Le désintéressement matériel, qui est un des attributs essentiels de la médiumnité guérissante, sera-t-il aussi une des conditions de la médecine médianimique ? Comment alors concilier les exigences de la profession avec une abnégation absolue ? Ceci demande quelques explications, car la position n'est plus la même.

La faculté du médium guérisseur ne lui a rien coûté ; elle n'a exigé de lui ni étude, ni travail, ni dépenses ; il l'a reçue gratuitement pour le bien d'autrui, il doit en user gratuitement. Comme il faut vivre avant tout, s'il n'a pas, par lui-même, des ressources qui le rendent indépendant, il doit en chercher les moyens dans son travail ordinaire, comme il l'eût fait avant de connaître la médiumnité ; *il ne donne à l'exercice de sa faculté que le temps qu'il peut matériellement y consacrer*. S'il prend ce temps sur son repos, et s'il emploie à se rendre utile à ses semblables celui qu'il aurait consacré à des distractions mondaines, c'est du véritable dévouement, et il n'en a que plus de mérite. Les Esprits n'en demandent pas davantage et n'exigent aucun sacrifice déraisonnable. On ne pourrait considérer comme du dévouement et de l'abnégation l'abandon de son état pour se livrer à un travail moins pénible et plus lucratif. Dans la protection qu'ils accordent, les Esprits, auxquels on ne peut en imposer, savent parfaitement distinguer les dévouements réels des dévouements factices. »

Fraudes spirites

R. S. 1859, p. 94 : « De ce qu'il y a des charlatans qui débitent des drogues sur les places publiques, de ce qu'il y a même des médecins qui, sans aller sur la place publique, trompent la confiance, s'ensuit-il que tous les médecins sont des charlatans, et le corps médical en est-il atteint dans sa considération ? De ce qu'il y a des gens qui vendent de la teinture pour du vin, s'ensuit-il que tous les marchands de vin sont des frelateurs et qu'il n'y a point de vin pur ? On abuse de tout, même des choses les plus respectables, et l'on peut dire que la fraude a aussi son génie. Mais la fraude a toujours un but, un intérêt matériel quelconque; là où il n'y a rien à gagner, il n'y a nul intérêt à tromper. Aussi avons-nous dit, à propos des médiums mercenaires, que la meilleure de toutes les garanties est un désintéressement absolu. »

R. S. 1869, p. 42 : « En stigmatisant l'exploitation comme nous l'avons fait, nous avons la certitude d'avoir préservé la doctrine d'un véritable danger, danger plus grand que le mauvais vouloir de ses antagonistes avoués, parce qu'il n'y allait rien moins que de son discrédit ; elle leur eût, par cela même, offert un côté vulnérable, tandis qu'ils se sont arrêtés devant la pureté de ses principes. Nous n'ignorons pas que nous avons suscité contre nous l'animosité des exploiters, et que nous nous sommes aliénés leurs partisans ; mais que nous importe ! Notre devoir est de prendre en main la cause de la doctrine et non leurs intérêts; et ce devoir, nous le remplirons avec persévérance et fermeté jusqu'à la fin. »

R. S. 1864, p. 78 : « Mais ce n'est pas seulement contre la cupidité que les médiums doivent se tenir en garde ; comme il y en a dans tous les rangs de la Société, la plupart sont au-dessus de cette tentation ; mais il est un danger bien autrement grand, parce que tous y sont exposés,

c'est l'orgueil qui en perd le plus grand nombre ; c'est contre cet écueil que les plus belles facultés viennent trop souvent se briser. *Le désintéressement matériel est sans profit s'il n'est accompagné du désintéressement moral le plus complet. Humilité, dévouement, désintéressement et abnégation sont les qualités du médium aimé des bons Esprits.* »

R. S. 1867, p. 8 : « Il faut se figurer que nous sommes en guerre, que les ennemis sont à notre porte, prêts à saisir l'occasion favorable, et qu'ils se ménagent des intelligences dans la place. En cette occurrence, qu'y a-t-il à faire ? Une chose fort simple : se renfermer strictement dans la limite des préceptes de la doctrine : *s'efforcer de rentrer ce qu'elle est par son propre exemple*, et décliner toute solidarité avec ce qui pourrait être fait en son nom et serait de nature à la discréditer, car ce ne saurait être le fait d'adeptes sérieux et convaincus. *Il ne suffit pas de se dire spirite : celui qui l'est par le cœur le prouve par ses actes.* La doctrine ne prêchant que le bien, le respect des lois, la charité, la tolérance et la bienveillance pour tous ; répudiant toute violence faite à la conscience d'autrui, tout charlatanisme, toute pensée intéressée en ce qui concerne les rapports avec les Esprits, et toute chose contraire à la morale évangélique, celui qui ne s'écarte pas de la ligne tracée ne peut encourir ni blâme fondé, ou poursuites légales ; bien plus, quiconque prend la doctrine pour règle de conduite, ne peut que se concilier l'estime et la considération des gens impartiaux ; devant le bien, l'incrédulité railleuse elle-même s'incline, et la calomnie ne peut salir ce qui est sans tache. C'est dans ces conditions que le Spiritisme traversera les orages qu'on amoncèlera sur sa route et qu'il sortira triomphant de toutes les luttes. »

R. S. 1864, P. 5 : « L'état du Spiritisme en 1863 peut se résumer ainsi : attaques violentes, multiplication des écrits pour et contre ; mouvement des idées ; extension notable de la doctrine, mais signes extérieurs de nature à produire une sensation générale, les racines s'étendent, poussent des rejetons, en attendant que l'arbre déploie ses rameaux. Le moment de la maturité n'est pas encore venu.»

R. S. 1864, p. 3 : « La modération des Spirites est ce qui étonne et contrarie le plus leurs adversaires ; on essayera de tout pour les en faire sortir, même de la provocation ; mais ils sauront déjouer ces manœuvres par leur prudence, comme ils l'ont déjà fait en plus d'une occasion, et ne pas tomber dans les pièges qu'on leur tendra ; ils verront, d'ailleurs, les instigateurs se prendre dans leurs propres filets, car il est impossible que tôt ou tard ils ne montrent pas le bout de l'oreille. Ce sera un moment plus difficile à passer que celui de la guerre ouverte, où l'on voit son ennemi face à face : mais plus l'épreuve sera rude, plus grand sera le triomphe.

Au reste, cette campagne a un immense résultat, c'est de prouver l'impuissance des armes dirigées contre le Spiritisme ; les hommes les plus capables du parti opposé sont entrés en lice : toutes les ressources de l'argumentation ont été déployées, et, le Spiritisme n'en ayant pas souffert, chacun est demeuré convaincu qu'on ne pouvait lui opposer aucune raison péremptoire, et la plus grande preuve de la pénurie de bonnes raisons, c'est qu'on a eu recours à la triste et ignoble ressource de la calomnie ; mais on a beau vouloir faire dire au Spiritisme le contraire de ce qu'il dit: la doctrine est là, écrite en termes si clairs qu'ils défient toute fausse interprétation, *c'est pourquoi l'odieuse de la calomnie retombe sur ceux qui l'emploient et les convainc d'impuissance.* »

R. S. 1864, p. 198 : « L'opposition que l'on fait à une idée est toujours en raison de son importance ; si le Spiritisme eût été une utopie, on ne s'en serait pas plus occupé que de tant d'autres théories ; l'acharnement de la lutte est l'indice certain qu'on le prend au sérieux. Mais s'il y a lutte entre le Spiritisme et le clergé, l'histoire dira quels ont été les agresseurs.

Les attaques et les calomnies dont il a été l'objet l'ont forcé de retourner les armes qu'on lui lançait et de montrer le côté vulnérable de ses adversaires ; ceux-ci, en le harcelant, l'ont-ils arrêté dans sa marche ? Non, c'est un fait acquis. S'ils l'eussent laissé en repos, le nom même du clergé n'eût pas été prononcé, et peut-être celui-ci y eût-il gagné. En l'attaquant au nom des dogmes de l'Église, il l'a forcé à discuter la valeur des objections, et par cela même d'entrer sur un terrain qu'il n'avait pas l'intention d'aborder. La mission du Spiritisme est de combattre l'incrédulité par l'évidence des faits, de ramener à Dieu ceux qui le méconnaissent, de prouver l'avenir à ceux qui croient au néant ; pourquoi donc l'église jette-t-elle l'anathème à ceux à qui il donne cette foi, plus que lorsqu'ils ne croyaient à rien ? En repoussant ceux qui croient à Dieu et à leur âme par lui, c'est les contraindre de chercher un refuge hors de l'Église. Qui, le premier, a proclamé que le Spiritisme était une religion nouvelle, avec son culte et ses prêtres, si ce n'est le clergé ? Où a-t-on vu, jusqu'à présent, le culte et les prêtres du Spiritisme ? *Si jamais il devient une religion c'est le clergé qui l'aura provoquée.* »

L'autodafé de Barcelone n'ayant pas assouvi la haine du clergé contre le Spiritisme et les Spiritistes, la Congrégation de Rome mit à l'index le *Livre des Esprits*, le *Livre des Médiums*, et *l'Imitation de l'Évangile selon Le Spiritisme*. Loin de s'attrister de cette nouvelle preuve d'intolérance cléricale, Allan Kardec s'en réjouit.

R. S. 1864, p. 217 : « Quoi qu'il en soit, les livres spiritistes sont mis à l'index. Tant mieux ! Car beaucoup de ceux qui ne les ont pas encore lus les dévoreront ; tant mieux ! Car des dix personnes qui les parcourront, sept au moins seront convaincues, ou fortement ébranlées et désireuses d'étudier les phénomènes spiritistes ; tant mieux ! Car nos adversaires eux-mêmes, voyant leurs efforts n'aboutir qu'à des résultats diamétralement contraires à ceux qu'ils espéraient, se rallieront à nous, s'ils possèdent la sincérité, le désintéressement et les lumières que leur ministère comporte. Ainsi le veut d'ailleurs la loi de Dieu, rien au monde ne peut rester éternellement stationnaire, mais tout progresse, et *l'idée religieuse doit suivre le progrès général si elle ne veut pas disparaître.* »

R. S. 1865, p. 187 : « Jamais aucune doctrine philosophique des temps modernes n'a causé tant d'émoi que le Spiritisme, jamais aucune n'a été attaquée avec tant d'acharnement ; c'est la preuve évidente qu'on lui reconnaît plus de vitalité et des racines plus profondes qu'aux autres, car on ne prend pas la pioche pour arracher un brin d'herbe. Les Spiritistes, loin de s'en effrayer, doivent s'en réjouir, puisque cela prouve l'importance et la vérité de la doctrine. Si ce n'était qu'une idée éphémère et sans consistance, une mouche qui vole, on ne tirerait pas dessus à boulets rouges ; si elle était fautive, on la battrait en brèche avec des arguments solides qui en auraient déjà triomphé ; mais puisque aucun de ceux qu'on lui a opposés, n'a pu l'arrêter, c'est que personne n'a trouvé le défaut de la cuirasse ; ce n'est cependant ni le talent ni la bonne volonté qui ont *manqué* à ses antagonistes. »

R. S. 1864, p. 190 : « Le Spiritisme marche à travers des adversaires nombreux qui, n'ayant pu le prendre par la force, essayent de le prendre par la ruse ; ils s'insinuent partout, sous tous les masques, et jusque dans les réunions intimes, dans l'espoir d'y surprendre un fait ou une parole que souvent ils auront provoqués, et qu'ils espèrent exploiter à leur profit. Compromettre le Spiritisme et le rendre ridicule, telle est la tactique à l'aide de laquelle ils espèrent le discréditer d'abord, pour avoir plus tard un prétexte d'en faire interdire, si cela se peut, l'exercice public. C'est le piège contre lequel il faut se tenir en garde, car il est tendu de tous côtés, et auquel, sans le vouloir, donnent la main ceux qui se laissent aller aux suggestions des Esprits trompeurs et mystificateurs. »

R. S. 1869, p. 357 : « *Travaillons à comprendre, à grandir notre intelligence et notre cœur ; luttons avec les autres ; mais luttons de charité et d'abnégation. Que l'amour du prochain, inscrit sur notre drapeau, soit notre devise : la recherche de la vérité, de quelque part qu'elle vienne, notre but unique!* Avec de tels sentiments, nous braverons la raillerie de nos adversaires et les tentatives de nos compétiteurs. Si nous nous trompons, nous n'aurons pas le sot amour-propre de nous entêter dans des idées fausses ; mais il est des principes sur lesquels on est certain de ne jamais se tromper: c'est l'amour du bien, l'abnégation, l'abjuration de tout sentiment d'envie et de jalousie. Ces principes sont les nôtres ; nous voyons en eux le lien qui doit unir tous les hommes de bien, quelle que soit la divergence de leur opinion ; l'égoïsme et la mauvaise foi mettent seuls entre eux des barrières infranchissables.

Mais quelle sera la conséquence de cet état de choses ? Sans contredit, les menées des faux frères pourront apporter momentanément quelques perturbations partielles. C'est pourquoi il faut faire tous ses efforts pour les déjouer autant que possible ; mais elles n'auront nécessairement qu'un temps et ne sauraient être préjudiciables pour l'avenir : d'abord parce qu'elles sont une manœuvre d'opposition qui tombera par la force des choses ; en outre, quoi qu'on dise et qu'on fasse, on ne saurait ôter à la doctrine son caractère distinctif : sa philosophie rationnelle est logique, sa morale consolante et régénératrice. Aujourd'hui, les bases du Spiritisme sont posées d'une manière inébranlable ; les livres écrits sans équivoque et mis à la portée de toutes les intelligences seront toujours l'expression claire et exacte de l'enseignement des Esprits et la transmettront intacte à ceux qui viendront après nous.

Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes dans un moment de transition, et que nulle transition ne s'opère sans conflit. Il ne faut donc pas s'étonner de voir s'agiter certaines passions ; les ambitions compromises, les intérêts froissés, les prétentions déçues; mais peu à peu tout cela s'éteint, la fièvre se calme, les hommes passent et les idées nouvelles restent. *Spirites, si vous voulez être invincibles, soyez bienveillants et charitables ; le bien est une cuirasse contre laquelle viendront toujours se briser les manœuvres de la malveillance.* »

R. S. 1865, p. 264 : « En attendant, faisons le bien le plus possible à l'aide du Spiritisme : faisons en même à nos ennemis, dussions-nous être payés d'ingratitude, c'est le meilleur moyen de vaincre certaines résistances et de prouver que le Spiritisme n'est pas aussi noir que quelques-uns le prétendent. »

R. S. 1864, p. 326 : « Le Spiritisme, je le répète, en démontrant, non par hypothèse, mais par des faits, l'existence d'un monde invisible, et l'avenir qui nous attend, change totalement le cours des idées ; il donne à l'homme la force morale, le courage et la résignation, parce qu'il ne travaille plus seulement pour le présent, mais pour l'avenir ; il sait que s'il ne jouit pas aujourd'hui, il jouira demain. En démontrant l'action de l'élément spirituel sur le monde matériel, il élargit le domaine de la science et ouvre, par cela même une nouvelle voie au progrès matériel. L'homme alors aura une base solide pour l'établissement de l'ordre moral sur la terre ; il comprendra mieux la solidarité qui existe entre les êtres de ce monde, puisque cette solidarité se perpétue indéfiniment ; la fraternité n'est pas un vain mot ; elle tue l'égoïsme au lieu d'être tuée par lui, et tout naturellement l'homme imbu de ces idées y conformera ses lois et ses institutions sociales. »

R. S. 1864, p. 26 : « *La charité et la fraternité se reconnaissent à leurs oeuvres et non aux paroles ; c'est une mesure d'appréciation qui ne peut tromper que ceux qui s'aveuglent sur leur propre mérite, mais non les tiers désintéressés ; c'est la pierre de touche à laquelle on reconnaît la sincérité des sentiments ; et quand on parle de charité, en Spiritisme, on sait qu'il ne s'agit pas seulement de celle qui donne, mais aussi et surtout de celle qui oublie et pardonne, qui est bienveillante et indulgente, qui répudie tout sentiment de jalousie et de*

rancune. Toute réunion spirite qui ne serait pas fondée sur le principe de la vraie charité, serait plus nuisible qu'utile à la cause parce qu'elle tendrait à diviser au lieu de réunir, elle porterait d'ailleurs en elle-même son élément destructeur. Nos sympathies personnelles seront donc toujours acquises à toutes celles qui prouveront, par leurs actes, le bon esprit qui les anime, car les bons Esprits ne peuvent inspirer que le bien.»

R. S. 1867, p. 278 : « Un dernier caractère de la révélation spirite, et qui ressort des conditions mêmes dans lesquelles elle a été faite, c'est que, s'appuyant sur des faits, elle ne peut être qu'essentiellement progressive, comme toutes les sciences d'observation. Par son essence, elle contracte alliance avec la science qui, étant l'exposé des lois de la nature, dans un certain ordre de faits, ne peut être contraire à la volonté de Dieu, l'auteur de ces lois. *Les découvertes de la science glorifient Dieu au lieu de l'abaisser, elles ne détruisent que ce que Les hommes ont bâti sur les idées fausses qu'ils se sont faites de Dieu.*

Le Spiritisme ne pose donc en principe absolu que ce qui est démontré avec évidence, ou qui ressort logiquement de l'observation. Touchant à toutes les branches de l'économie sociale, auxquelles il prête l'appui de ses propres découvertes, il s'assimilera toujours toutes les doctrines progressives, de quelque ordre qu'elles soient, arrivées à l'état de vérités pratiques, et sorties du domaine de l'utopie, sans cela il se suiciderait; en cessant d'être ce qu'il est, il mentirait à son origine, et à son but providentiel. *Le Spiritisme, marchant avec le progrès, ne sera jamais débordé, parce que, si de nouvelles découvertes lui montraient qu'il est dans l'erreur sur un point, il se modifierait sur ce point; si une nouvelle vérité se révèle, il l'accepte. »*

R. S. 1869, p. 258 : « Le Spiritisme n'est pas plus solidaire de ceux à qui il plait de se dire spirites, que la médecine des charlatans qui l'exploitent, ni la saine religion des abus ou même des crimes commis en son nom. Il ne reconnaît pour ses adeptes que ceux qui mettent en pratique ses enseignements, c'est-à-dire qui travaillent à leur propre amélioration morale, en s'efforçant de vaincre leurs mauvaises inclinations, d'être moins égoïstes et moins orgueilleux, plus doux, plus humbles, plus patients, plus bienveillants, plus charitables envers le prochain, plus modérés en toutes choses, parce que c'est le signe caractéristique du vrai spirite. »

R. S. 1869, p. 25 : « La connaissance des lois qui régissent le principe spirituel, se rattache d'une manière directe à la question du passé et de l'avenir de l'homme. Sa vie est-elle bornée à l'existence actuelle ? En entrant dans ce monde sort-il du néant, et y rentre-t-il en le quittant ? A-t-il déjà vécu et vivra-t-il encore ? Comment vivra-t-il et dans quelles conditions ? En un mot d'où vient-il et où va-t-il ? Pourquoi est-il sur la terre et pourquoi y souffre-t-il ? Telles sont les questions que chacun se pose parce qu'elles ont pour tout le monde un intérêt capital, et qu'aucune doctrine n'en a encore donné de solution rationnelle. Celle qu'en donne le Spiritisme, appuyée sur les faits, satisfaisant aux exigences de la logique et de la justice la plus rigoureuse, est une des principales causes de la rapidité de sa propagation.

Le Spiritisme n'est ni une conception personnelle ni le résultat d'un système préconçu. Il est la résultante de milliers d'observations faites sur tous les points du globe et qui ont convergé vers le centre qui les a colligées et coordonnées. Tous ses principes constituants, sans exceptions, sont déduits de l'expérience. L'expérience a toujours précédé la théorie. Le Spiritisme s'est ainsi trouvé, dès le début, avoir des racines partout ; l'histoire n'offre aucun exemple d'une doctrine philosophique ou religieuse qui ait, en dix ans, réuni un aussi grand nombre d'adeptes ; et cependant il n'a employé pour se faire connaître aucun des moyens vulgairement en usage; il s'est propagé de lui-même, par les sympathies qu'il a rencontrées.

Il est encore avéré que la propagation du Spiritisme a suivi, depuis l'origine, une marche constamment ascendante, malgré tout ce qu'on a fait pour l'entraver et en dénaturer le caractère, en vue de le discréditer dans l'opinion publique. Il est même à remarquer que tout ce qu'on a fait dans ce but en a favorisé la diffusion ; le bruit qu'on a fait à son occasion l'a porté à la connaissance de gens qui n'en avaient jamais entendu parler; plus on l'a noirci ou ridiculisé, plus les déclamations ont été violentes, plus on a piqué la curiosité; et comme il ne peut que gagner à l'examen, il en est résulté que ses adversaires s'en sont faits, sans le vouloir, les ardents propagateurs ; si les diatribes ne lui ont porté aucun préjudice, c'est qu'en l'étudiant à sa source vraie, on l'a trouvé tout autre qu'il n'avait été présenté. Dans les luttes qu'il a eu à soutenir, les gens impartiaux lui ont tenu compte de sa modération: il n'a jamais usé de représailles envers ses adversaires ni rendu injure pour injure.

Le Spiritisme est une doctrine philosophique qui a des conséquences religieuses comme toute philosophie spiritualiste ; par cela même il touche aux bases fondamentales de toutes les religions : Dieu, l'âme et la vie future ; mais ce n'est point une religion constituée, attendu qu'il n'a ni culte, ni rite, ni temple, et que, parmi ses adeptes, aucun n'a de prêtre ou de grand prêtre. Ces qualifications sont une pure invention de la critique. *On est spirite par cela seul qu'on sympathise avec les principes de la doctrine, et qu'on y conforme sa conduite.* C'est une opinion comme une autre, que chacun doit avoir le droit de professer comme on a celui d'être juif, catholique, protestant, fouriériste, saint-simonien, voltairien, cartésien, déiste et même matérialiste.

Le Spiritisme proclame la liberté de conscience comme un droit naturel, il la réclame pour les siens, comme pour tout le monde. Il respecte toutes les convictions sincères, et demande pour lui la réciprocité. De la liberté de conscience découle le droit au *libre examen* en matière de foi. *Le Spiritisme combat le principe de la foi aveugle* comme imposant à l'homme l'abdication de son propre jugement; il dit que toute foi imposée est sans racine. C'est pourquoi il inscrit au nombre de ses maximes : *"Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face à tous Les âges de l'humanité."* Conséquent avec ses principes, le Spiritisme ne s'impose à personne ; il veut être accepté librement et par conviction. Il expose ses doctrines et reçoit ceux qui viennent à lui volontairement. Il ne cherche à détourner personne de ses convictions religieuses ; il ne s'adresse pas à ceux qui ont une foi et à qui cette foi suffit, mais à ceux qui, n'étant pas satisfaits de ce qu'on leur a donné, cherchent quelque chose de mieux. »

Pour compléter cette étude sur Allan Kardec et son oeuvre, et préciser le but que le Maître voulait assigner au Spiritisme, nous croyons utile de reproduire, pour terminer, les passages suivants du dernier chapitre de la GENÈSE : *Les Temps sont arrivés.*

« N° 14 : La vie spirituelle est la vie normale et éternelle de l'Esprit, et l'incarnation n'est qu'une forme temporaire de son existence. Sauf le vêtement extérieur, il y a donc identité entre les incarnés et les désincarnés ; ce sont les mêmes individualités sous deux aspects différents, appartenant tantôt au monde visible, tantôt au monde invisible, se retrouvant soit dans l'un, soit dans l'autre, concourant dans l'un et dans l'autre au même but, par des moyens appropriés à leur situation. De cette loi découle celle de la perpétuité des rapports entre les êtres ; la mort ne les sépare point et ne met point de terme à leurs relations sympathiques ni à leurs devoirs réciproques. *De là la SOLIDARITÉ de tous pour chacun, et de chacun pour tous, de là aussi la FRATERNITÉ.* Les hommes ne vivront heureux sur la terre que lorsque ces deux sentiments seront entrés dans leurs cœurs et dans leurs mœurs, car alors ils y conformeront leurs lois et leurs institutions. Ce sera là un des principaux résultats de la transformation qui s'opère.

Mais comment concilier les devoirs de la solidarité et de la fraternité avec la croyance que la mort rend à tout jamais les hommes étrangers les uns aux autres ? Par la loi de la perpétuité

des rapports qui lient tous les êtres, le Spiritisme fonde ce double principe sur les lois mêmes de la nature ; il en fait non seulement un devoir, mais une nécessité. Par celle de la pluralité des existences, l'homme se rattache à tout ce qui s'est fait et à ce qui se fera, aux hommes du passé et à ceux de l'avenir ; il ne peut plus dire qu'il n'a rien de commun avec ceux qui meurent, puisque les uns et les autres se retrouvent sans cesse, dans ce monde et dans l'autre, pour gravir ensemble l'échelle du progrès et se prêter un mutuel appui. La fraternité n'est plus circonscrite à quelques individus que le hasard rassemble pendant la durée éphémère de la vie ; elle est perpétuelle comme la vie de l'Esprit, universelle comme l'humanité, qui constitue une grande famille dont tous les membres sont solidaires les uns des autres, *quelle que soit l'époque à laquelle ils ont vécu.*

Telles sont les idées qui ressortent du Spiritisme, et qu'il suscitera parmi tous les hommes quand il sera universellement répandu, compris, enseigné et pratiqué. Avec le Spiritisme, la fraternité, synonyme de la charité prêchée par le Christ, n'est plus un vain mot ; elle a sa raison d'être. Du sentiment de la fraternité naît celui de la réciprocité et des devoirs sociaux, d'homme à homme, de peuple à peuple, de race à race ; de ces deux sentiments bien compris sortiront forcément les institutions les plus profitables au bien-être de tous. »

« N° 15 : *La fraternité doit être la pierre angulaire du nouvel ordre social ;* mais il n'y a pas de fraternité réelle, solide et effective si elle n'est appuyée sur une base inébranlable ; cette base, c'est *la foi* ; non la foi en tels ou tels dogmes particuliers qui changent avec les temps et les peuples et se jettent la pierre, car en s'anathématisant ils entretiennent l'antagonisme ; mais la foi dans les principes fondamentaux que tout le monde peut accepter : *Dieu, l'âme, l'avenir, LE PROGRÈS INDIVIDUEL, INDÉFINI, LA PERPÉTUITÉ DES RAPPORTS ENTRE LES ÊTRES.* Quand tous les hommes seront convaincus que Dieu est le même pour tous, que ce Dieu, souverainement juste et bon, ne peut rien vouloir d'injuste, que le mal vient des hommes et non de lui, ils se regarderont comme les enfants d'un même père et se tendront la main. C'est cette foi que donne le Spiritisme, et qui sera désormais le pivot sur lequel se mouvra le genre humain, quels que soient leur mode d'adoration et leurs croyances particulières, que le Spiritisme respecte, mais dont il n'a pas à s'occuper. De cette foi seule peut sortir le véritable progrès moral, parce que seule elle donne une sanction logique aux droits légitimes et aux devoirs ; sans elle, le droit est celui que donne la force ; le devoir, un code humain imposé par la contrainte. Sans elle qu'est-ce que l'homme ? Un peu de matière qui se dissout, un être éphémère qui ne fait que passer ; le génie même n'est qu'une étincelle qui brille un instant pour s'éteindre à tout jamais ; il n'y a certes pas là de quoi le relever beaucoup à ses propres yeux.

Avec une telle pensée, où sont réellement les droits et les devoirs ? Quel est le but du progrès ? Seule, cette foi fait sentir à l'homme sa dignité par la perpétuité et la progression de son être, non dans un avenir mesquin et circonscrit à la personnalité, mais grandiose et splendide : cette pensée l'élève au-dessus de la terre ; il se sent grandir en songeant qu'il a son rôle dans l'univers ; que cet univers est son domaine qu'il pourra parcourir un jour, et que la mort ne fera pas de lui une nullité, ou un être inutile à lui-même et aux autres.

Le progrès intellectuel accompli jusqu'à ce jour dans les plus vastes proportions est un grand pas, et marque la première phase de l'humanité, mais seul il est impuissant à la régénérer ; tant que l'homme sera dominé par l'orgueil et l'égoïsme, il utilisera son intelligence et ses connaissances au profit de ses passions et de ses intérêts personnels ; c'est pourquoi il les applique au perfectionnement des moyens de nuire aux autres et de s'entre-détruire. *Le progrès moral seul peut assurer le bonheur des hommes sur la terre en mettant un frein aux mauvaises passions ; seul, il peut faire régner entre eux la concorde, la paix, la fraternité.* C'est lui qui abaissera les barrières des peuples, qui fera tomber les préjugés de caste, et taire les antagonismes de sectes, en apprenant aux hommes à se regarder comme des frères appelés

à s'entraider et non à vivre aux dépens les uns des autres. C'est encore le progrès moral, secondé ici par le progrès de l'intelligence, qui confondra les hommes dans une même croyance établie sur les vérités éternelles non sujettes à discussion et par cela même acceptées par tous.

L'unité de la croyance sera le lien le plus puissant, le plus solide fondement de la fraternité universelle, brisée de tous temps par les antagonismes religieux qui divisent les peuples et les familles, qui font voir dans le prochain des ennemis qu'il faut fuir, combattre, exterminer, au lieu de frères qu'il faut aimer. »